

## Prévention des risques solaires

### **Publics :**

Patientèle des Maisons et Centres de santé

### **Durée :**

Demi-journée ou journée

### **Dates :**

À définir

### **Lieu :**

Au sein de la structure

### **Coût des ateliers :**

Gratuit

### **Intervenants :**

- Professionnel(s) de santé
- ASEPT BFC
- FeMaSCo-BFC

Le soleil, source de vie et de bien-être, est également un facteur de risque pour notre peau. Les rayons ultraviolets (UV) qu'il émet peuvent provoquer des coups de soleil, un vieillissement cutané prématuré et, dans les cas les plus graves, des cancers de la peau.

Face à ces risques, il est essentiel d'informer et de sensibiliser le public sur les dangers d'une exposition solaire excessive et sur les moyens de se protéger efficacement.

Les salles d'attente sont un lieu stratégique pour toucher un large public et délivrer des messages de prévention.

Dans le cadre de nos missions de santé de promotion de la santé sur les territoires, l'ASEPT BFC et la FeMaSCo-BFC vous accompagnent dans la sensibilisation de votre patientèle.

### **Objectifs**

- Sensibiliser et informer la patientèle des maisons et centres de santé sur les risques liés à l'exposition solaire
- Promouvoir les bonnes pratiques de protection contre les risques solaires
- Autonomiser les professionnels de santé de la structure dans la prévention des risques solaires

### **Objectifs pédagogiques**

- Définir le rôle du soleil sur la santé
- Informer sur les risques liés à l'exposition des rayons ultraviolets (coup de soleil, vieillissement prématuré, cancers de la peau, facteurs de risques, ...).
- Décrire les moyens de protection adaptés à tous les âges
- Inciter au dépistage régulier des lésions suspectes (méthodes ABCDE, consulter un professionnel de santé)

### **Etape 1 - Planification des stands**

- Prise de contact auprès de la FeMaSCo-BFC
- Définition de l'action (1 mois avant) : date, durée, lieu et nom du professionnel de santé présent sur le stand le jour de l'animation

## Etape 2 – Identification des besoins

### Ressources

- L'ASEPT et la FeMaSCo fournissent les supports pédagogiques : supports visuels (affiches, kakémonos), outils d'animation, documentation, goodies.
- La maison de santé (MSP) ou le centre de santé (CS) sera tenu de mettre à disposition un espace dédié au stand, bien placé pour accueillir les patients et permettre les échanges.
- La maison de santé ou le centre de santé devra fournir une table, 2 chaises et un accès à une prise électrique.

### Animation

- Pour les ateliers, sont nécessaires :
  - Un animateur ASEPT ou FeMaSCo et un professionnel de santé de la structure  
ou
  - Un ou deux professionnels de santé déjà formé(s) à la prévention des risques solaires

## Etape 3 – Réalisation de l'action

- Présentation d'informations claires et concises sur les risques solaires et les moyens de protection
- Animations ludiques et pédagogiques pour tous les âges
- Proposition de conseils personnalisés en fonction du type de peau et des habitudes de chacun
- Distribution des flyers, goodies
- Formation du professionnel de santé pendant l'intervention

## Etape 4 – Evaluation et suivi

- Pendant l'action, inscription du nombre de personnes sensibilisées et du nombre de kits distribués sur la feuille de bilan
- Après l'action : remettre la feuille de bilan à l'ASEPT ou à la FeMaSCo